



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le canton de Vaud marque son soutien à Lavaux Patrimoine mondial

En réponse à une interpellation du député Marc-Olivier Buffat, le Conseil d'Etat réaffirme son soutien constant à Lavaux Patrimoine mondial et sa volonté d'appui administratif et financier au Comité de direction de l'Association Lavaux Patrimoine mondial. Il alloue une nouvelle enveloppe financière de 400'000 francs pour la mise en oeuvre de divers projets sur une période de cinq ans et adopte à cet effet une modification réglementaire. Il désigne en outre le représentant de l'Etat de Vaud au sein du comité, et nomme un responsable interne afin de répondre aux demandes de l'association.

Le Conseil d'Etat a démontré à plusieurs reprises l'importance qu'il attache à l'inscription et au maintien de Lavaux au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce soutien s'est manifesté par des appuis administratifs et logistiques, de même que par des participations financières de plus de 2,5 millions de francs. Cette dynamique se poursuit par le versement d'une subvention de 60'000 francs pour quatre ans dans le cadre du dossier de mise en réseau des sites UNESCO de Suisse.

Au vu du caractère patrimonial exceptionnel que revêt Lavaux et de l'importance de l'enjeu cantonal lié à l'inscription du site au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Conseil d'Etat décide d'allouer, sur proposition du Département de l'économie et du sport, une enveloppe financière complémentaire de 400'000 francs sur cinq ans, dans le but de financer des projets visant à valoriser le site et promouvoir les produits de son terroir. Le règlement sur la promotion de l'économie agricole est modifié dans ce sens.

L'Etat de Vaud entend donc continuer à soutenir des projets ponctuels émanant de l'Association Lavaux Patrimoine mondial. Il s'acquittera en particulier du rôle de coordinateur entre la région et la Confédération. Le Conseil d'Etat décide en outre de créer un «guichet unique» pour faciliter les démarches de l'association. A cet effet, Il désigne le Département des finances et des relations extérieures afin de répondre à l'ensemble des sollicitations concernant Lavaux Patrimoine mondial. Le Service immeubles, patrimoine et logistique, par son chef Philippe Pont, assurera la

coordination entre les diverses entités concernées.

Le gouvernement désigne également Armand Rod, ancien syndic de Lutry, ancien député et président de la Commission des finances du Grand Conseil, en qualité de représentant de l'Etat au comité de l'Association Lavaux Patrimoine mondial. Au bénéfice d'une connaissance très approfondie de la région, il aura pour mission d'assurer la pérennité de l'inscription de Lavaux au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 septembre 2016

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01; DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 01

[Rep int MO Buffat - Lavaux patrimoine mondial](#)